

# DESP : comment la mettre en œuvre dans son entreprise ?

SPÉCIAL  
INTRA

Réalisation concrète de dossiers.

Réf. REGT5

## Objectif

A partir de vos dossiers en cours, constitution des dossiers DESP du devis à la réception de l'installation.

## Points forts

- Concrétiser l'application de la DESP directement dans votre entreprise.
- Constituer votre base « DESP » réutilisable grâce au progiciel fourni.
- Un temps de formation optimisé pour renforcer les compétences de votre équipe.

## Sont concernés

- Chef d'entreprise.
- Encadrement.

## Prérequis

Connaissance des installations de froid et de climatisation.

## Programme

Formation animée par Marc Simonnet



- Rappel des principes généraux de la DESP.
- Documents obligatoires. Exemples de certificats de conformités DESP : ESP et ensemble.
- Notice d'entretien selon NF 378-2 (v.2012). Utilisation du progiciel Logic-DESPX version 2015 pour modèles de documents et dossier.
- Le CTP « unique » : rappels généraux et documents d'application.
- Application : cas concret sur centrale multi-compresseurs/multipostes. Utilisation du progiciel pour informations et détermination de la catégorie de risque.
- Accompagnement : réalisation concrète de dossiers DESP dans l'entreprise à partir de devis en cours.
- Questions - cas particuliers à partir des dossiers réels de l'entreprise.

## Compétences acquises

Après cette journée de formation, le participant sera en mesure de :

- maîtriser les exigences de la DESP,
- préparer les dossiers techniques des équipements frigorifiques du devis à la réalisation des installations conformément à la Directive régissant les Equipements Sous Pression (DESP) et dans le respect des normes de la profession.

## Progiciel Logic-DESPX version 2015 fourni

- Evaluation de la catégorie de risque.
- Constitution du dossier.
- Informations sur la DESP (équipements, ensembles, accessoires sous pression, procédures, modules d'évaluation...).
- Nouveautés : CTP, directive 2014, ESP opérationnel, maintenance, marquage CE, titre habilitation...



Durée : 1 jour - 7h30



Formation en intra-entreprise

Nous consulter

Formation éligible par votre OPCA